

L'utilisation du paillis

Le paillage du sol, suite à la plantation, comporte de nombreux avantages. Pour en tirer profit, il importe de respecter certaines consignes lors de son application.

Les avantages du paillis

- Il conserve l'humidité du sol;
- il empêche ou réduit la croissance des mauvaises herbes et des autres végétaux en compétition;
- il uniformise la température du sol;
- il fournit des éléments nutritifs et de la matière organique en se décomposant (paillis organique);
- il prévient l'érosion et empêche la formation d'une croûte à la surface du sol;
- il protège les racines lorsque le couvert de neige est insuffisant;
- il rehausse l'apparence des aires de plantation;
- il protège les troncs des blessures causées par le coupe bordure;
- il abrite des insectes utiles;
- il entraîne un accroissement du volume racinaire pouvant atteindre 400%!

Le choix du paillis

- La règle générale est de privilégier un ingrédient issu de l'habitat de référence. En milieu riverain, le paillis sera idéalement composé de feuilles mortes ou de copeaux de branches provenant de l'espèce clé de l'habitat dont on s'inspire.
- Dans la rive, il est défendu d'employer des roches décoratives de même que des toiles et membranes géotextiles qui nuisent aux échanges gazeux entre le sol et l'air.
- Prenez garde aux matériaux trop légers qui risquent d'être éparpillés par le vent.

La pose du paillis

D'abord, tel que mentionné à la page 18 du *Guide d'application du règlement relatif à la revégétalisation des rives et visant à combattre l'eutrophisation* que vous avez reçu par la poste, il faut :

- Faire une bavette autour du trou avec de la tourbe afin que l'eau des pluies ou d'arrosage y demeure ; si le terrain est en pente, veiller à ce que la bavette soit orientée vers le sens descendant de la pente;
- Disposer un paillis autour du plant;



Source : Rappel

- Appliquez une couche de paillis de 8 à 15 cm d'épaisseur avant tassement. Si vous utilisez des écorces de bois dur, 5 cm suffisent.
- Prenez soin de ne pas mélanger le paillis avec le sol.
- Pour limiter les risques de pourriture, dégagez le tronc au niveau du collet sur une distance de 10 à 15 cm.
- Humidifiez ensuite le paillis pour qu'il reste bien en place.

Si la pente est forte, le paillis risque d'être lessivé. Dans ce cas, il vaut mieux choisir un **paillis grossier** (écorce ou bois raméaux fragmentés), du **paillis végétal vivant** ou des **végétaux couvre sol**. Un paillis végétal vivant tel le trèfle est plus résistant aux 'coups d'eau' qu'un paillis de feuilles ou de bois raméal ; les racines de trèfle sont profondes et solides.

Les trèfles courts (*Trifolium repens*) remplacent avantageusement les paillis. Le trèfle est vivace, rustique et tolère bien la sécheresse. Il s'adapte aux sols pauvres et ne nécessite aucune fertilisation. Il croît au soleil et à la mi-ombre. Les semences sont facilement disponibles et peu dispendieuses. Toutefois, le trèfle attire les bourdons lors de la floraison. Vous pouvez choisir de le tailler à ce moment pour les éloigner. Il repoussera en force. Ce paillis convient bien aux arbustes et vivaces de bonne taille. Le trèfle blanc peut être semé du printemps jusqu'à l'automne. La densité recommandée est d'environ 200 g par 100 m² ou 2 g par m² pour les petites surfaces.

Pour éviter le lessivage du paillis et des minéraux, il vaut mieux éviter d'établir une plate-bande dans une bande riveraine qui risque d'être immergée. Toutefois, il n'y a pas d'inconvénients à choisir des plantes florifères pour les sections non inondées. Tout dépend de la localisation de votre plate-bande et du type de plan d'eau.

Sources

Adaptation du Feuillet horticole du jardin botanique et du *Rives et nature, Guide de renaturalisation* du RAPPEL

http://www2.ville.montreal.qc.ca/jardin/info_verte/plantation/paillage_sol.htm

<http://www2.ville.montreal.qc.ca/jardin/biblio/carnet.htm>

<http://www.rappel.qc.ca> / Vie riveraine / Renaturalisation des rives

Voir aussi : http://www.sergefortier.com/chroniques_horti.php#trenteetun

Les bois raméaux fragmentés (BRF)

Certaines municipalités distribuent gratuitement du paillis de bois raméaux fragmentés (BRF). Les BRF sont des rameaux ou des branches d'arbres (feuillus ou conifères) de moins de 7 cm de diamètre, qui ont été déchiquetés.

Les bois raméaux fragmentés améliorent sensiblement la structure de tous les types de sol et fournissent une quantité appréciable d'éléments nutritifs en se décomposant.

Conseils d'utilisation du BRF

- Le paillis de BRF ne doit pas comporter plus de 20% de bois de conifères, car ces derniers contiennent des substances antibiotiques qui peuvent être nuisibles pour le sol.
- Le paillis de BRF ne doit être ni trop fin ni trop grossier. Idéalement, les copeaux de bois devraient mesurer entre 2 et 4 cm.
- Le paillis de BRF doit être appliqué à l'automne. Si on l'applique au printemps, il y aura une pénurie d'azote dans le sol pendant environ 2 mois, ce qui sera néfaste pour les végétaux.
- Il est recommandé d'appliquer une couche de paillis de BRF de 5 à 10 cm d'épaisseur dans les aires de plantation.
- Comme le paillis de BRF se décompose petit à petit, il faut en ajouter un peu à chaque année.

Attention, si le paillis de BRF provient d'essences d'arbres résineux, ils peuvent baisser le pH des sols (sols plus acides).